



AIPR Opérateur-Encadrant-Concepteur

OBJECTIF DE LA FORMATION : Identifier la réglementation DT-DICT et le guide technique. Identifier les spécificités des réseaux aéro-souterrains dans le cadre de son activité d'opérateur. Se préparer et passer l'examen AIPR (Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux).

RÉSULTATS ATTENDUS :

Acquisition de compétences pour mesurer les risques d'endommagement et les conséquences qui pourraient en résulter pour la sécurité des personnes et des biens, pour la protection de l'environnement.

ENCADREMENT FORMATEUR :

Vidéoprojecteur, Encadrement d'un formateur expérimenté, supports de cours (Mis à disposition par Formation Stratégique).

PUBLIC VISÉ :

Salariés intervenant directement dans les travaux à proximité des réseaux

PRÉ REQUIS :

Parler et comprendre le français

SUIVI - ÉVALUATIONS :

Suivi et sanction de la formation : feuille de présence, attestation individuelle de fin de formation et avis post formation. Appréciation de l'acquisition des compétences et de l'atteinte des objectifs par le formateur Examen Théorique DICT en ligne. Mesure de la qualité globale de la formation, de l'atteinte des objectifs et de l'impact sur la pratique professionnelle par le stagiaire : enquête de satisfaction à chaud

MOYENS & MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :

Tour de table de positionnement préalable afin de permettre au formateur de vérifier l'adéquation du parcours de chaque stagiaire et d'adapter son déroulé pédagogique. Le formateur suit un plan précis pour aborder progressivement tous les points du programme. Partie théorique : Alternance d'apport théorique par le formateur à l'aide d'un exposé par vidéoprojecteur et d'exercices en groupe (étude de cas vidéo, schémas, etc.), d'échange d'expériences, de démonstration et d'explications sur paperboard. Vérification des acquis tout au long de la formation à l'aide de quizz.

ACCESSIBILITÉ :

Personne en Situation d'Handicap Bienvenue. Un accompagnement spécifique peut être engagé. Notre référent handicap est à votre disposition au numéro indiqué dans nos coordonnées.

CONTENU DE LA FORMATION :

Objectif
Identifier la réglementation DT-DICT et le guide technique.
Identifier les spécificités des réseaux aéro-souterrains dans le cadre de son activité d'opérateur.
Se préparer et passer l'examen AIPR (Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux).
Programme
Présentation de la réforme
La base documentaire
o Le guide technique (version 1 et 2), la norme Afnor NF X 70-003, décrets et arrêtés, documentations des concessionnaires
Typologie de toutes les catégories des réseaux
o Les éléments de chantier disponibles à partir du dossier
o Consultation des entreprises
o Les réponses DT/DICT
o Interpréter les investigations complémentaires et procéder au marquage et au piquetage
Contextes particuliers

o Travaux urgents et responsabilité commanditaire
o Etablir les DT/DICT conjointes
o Réseaux dit sensibles
Méthodologie Travaux
o Arrêt de travaux
o Constat d'endommagement
o Pose de réseaux neufs, remblaiement et compactage, travaux sans tranchée
o Les recommandations SETRA, Normes
o Repérage et géo référencement
Les sinistres
o Attitude à adopter en cas de fuite ou accrochage
o Rôle de l'encadrant chargé de travaux
o Procédure d'appels, d'évacuation et responsabilité
Examen
Passage du QCM

LANGUE : Français

CERTIFICATION

Attestation de compétences

LIEU, DATES ET HORAIRES DE LA FORMATION

Cf. convention, convocation ou devis joint

Contact@formationstrategique.fr

MONTPELLIER : 13 Rue de la garrigue 34130 Mudaison - **04.67.92.15.56**

ALES : 217, Ch. du Réservoir - 30140 BAGARD - **04.66.24.98.44**

SAS au Kal-7800 € / RCS 484 937 933 00022 / TVA FR.51 484 937 933 / NAF 8559A. N° déclaration de Prestation 91-30-02586-30

